

FEDERATION FRANCAISE DE DANSE

REGLEMENT

2011-2012

**CONCOURS NATIONAL
DANSE CLASSIQUE**



CONCOURS NATIONAL DE DANSE CLASSIQUE



20 RUE SAINT LAZARE 75009 PARIS
concoursclassique@ffdanse.fr

REGLEMENT SAISON 2011/2012

OBJET DU CONCOURS

- Favoriser les échanges « élèves-danseurs » et « professeurs-chorégraphes ».
- Promouvoir la danse classique.
- Découvrir de jeunes talents (danseurs et chorégraphes).

Article I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être amateur de bon niveau.
- Être titulaire de la licence de la Fédération Française de Danse.
- Présenter obligatoirement le jour du concours : la licence fédérale accompagnée du certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse et une pièce d'identité.

Article II – CATEGORIE D'AGES

- **ENFANT** : Filles et garçons nés en 2001 – 2002 – 2003
- **ESPOIR 1** : Filles et garçons nés en 1999 - 2000
- **ESPOIR 2** : Filles et garçons nés en 1997 – 1998
- **ELEMENTAIRE** : Filles et garçons nés en 1994 – 1995 – 1996
- **SUPERIEUR** : Filles et garçons nés avant le 31 décembre 1993

Article III – SOLISTES NIVEAU ETUDE

3.1 – Accueil

- L'accueil des candidats se fera le **samedi**.
- Une prise de plateau sera prévue le matin (Les horaires seront précisés avec le planning). Seuls les professeurs seront admis dans la salle.

3.2 – Tenue

- Variation Imposée : Enfant/Espoir/Elémentaire/Supérieur
 - Filles : Tenue de cours exigée - justaucorps **couleur Pastel** sans manches, collant clair, jupette autorisée. Parures vestimentaires interdites.
 - Garçon : Tenue de cours exigée – léotard blanc, collant gris
- Variation libre présentée en finale : Elémentaire/Supérieur
 - Filles et garçons : Costumes de scène

3.3 - Epreuves

- ENFANT/ESPOIR

- Variation imposée sur demi-pointes

- ELEMENTAIRE

- **Eliminatoire** : Variation imposée sur demi-pointes
- **Finale** : Variation libre (hors répertoire – base classique) sur demi-pointes – Durée maxi : 1 mn 50

- SUPERIEUR

- **Eliminatoire** : Variation imposée sur demi-pointes (pour les filles)
- **Finale** : Variation libre (hors répertoire – base classique) sur pointes (pour les filles) - Durée maxi : 2 minutes

3.4 – Notation

- Enfant/Espoir

- **Variation imposée** : 1 note sur 20

Les notes obtenues par les candidats détermineront le classement final.

- Elémentaire/Supérieur

- **Eliminatoire Variation imposée** : 1 note sur 20
- **Finale Variation libre** : 1 note technique sur 20 et une note artistique sur 20.

La moyenne des notes obtenues par les candidats (imposée et libre) déterminera le classement final.

Article IV – SOLISTES PRE PROFESSIONNEL ET PAS DE DEUX

4.1 – Conditions particulières

Réservé aux élèves des écoles et de conservatoires "classes en horaires aménagés".

- Pour les solistes seules les catégories Espoir, Elémentaire et Supérieur sont prévues.
- Pour les pas de deux la fille et le garçon doivent avoir atteint l'âge de 17 ans le premier jour du concours.

4.2 – Accueil

- L'accueil des candidats se fera le **dimanche**.

Une prise de plateau sera prévue le matin (Les horaires seront précisés avec le planning). Seuls les professeurs seront admis dans la salle.

4.3 – Tenue

- Solistes Espoir/Elémentaire/Supérieur

- Variation Imposée : Libre (Espoir) et Répertoire (Elémentaire/Supérieur)

- Filles : Tenue de cours exigée - justaucorps **couleur pastel** sans manches, collant clair, jupette autorisée. Parures vestimentaires interdites.
- Garçon : Tenue de cours exigée – léotard blanc, collant gris

- Variation libre présentée en finale (Toutes catégories) :

- Filles et garçons : Costumes de scène

- Pas de deux

- Variation imposée du répertoire (Les vendangeurs) et Variation libre : Tenue de scène

4.4 – Epreuves

- **Eliminatoire Soliste Espoir** : Variation libre sur pointes – Durée maxi 2 minutes
- **Eliminatoire Soliste Elémentaire /Supérieur** : Variation du répertoire sur pointes choisie dans la liste ci-dessous
- **Eliminatoire pas de deux** : Les vendangeurs
- **Finale Soliste Espoir** : Même variation libre qu'à l'éliminatoire mais présentée en costume de scène
- **Finale Soliste Elémentaire**: Variation libre classique hors répertoire (sur pointes) – Durée maxi 2 minutes
- **Finale soliste Supérieur** : Variation libre moderne hors répertoire (sur pointes ou demi-pointes) – Durée maxi 2 minutes
- **Finale Pas de deux** : Variation libre moderne ou classique hors répertoire – Durée maxi : 3 minutes

Les variations du répertoire sont à choisir dans la liste proposée :

| | | | |
|--------------------------|--|----------------|--|
| FILLES | Don Quichotte (TV*) Esméralda (TV*) Paquita (TV*) Le corsaire (TV*) Casse Noisette (TV*) Gisèle (TV*) La Belle au bois dormant (TV*) | GARÇONS | Don Quichotte Gisèle Paquita Le corsaire Casse Noisette La fille mal gardée |
| * TV = Toutes variations | | | |

Les variations de répertoire devront être dansées dans une version adaptée par une grande compagnie. Il est strictement interdit de mélanger des versions différentes (préciser la version choisie sur le fiche d'inscription)

4.5 – Notation

- Espoir

- **Eliminatoire Variation libre en tenue de Cours** : 1 note technique sur 20 - 1 note artistique sur 20
- **Finale Même variation libre en costume de scène** : 1 note technique sur 20 et une note artistique sur 20.

La moyenne des notes obtenues par les candidats déterminera le classement final.

- Elémentaire/Supérieur :

- **Eliminatoire Variation de répertoire en tenue de cours** : 1 note technique sur 20 - 1 note artistique sur 20
- **Finale Variations libres** : 1 note technique sur 20 - 1 note artistique sur 20

La moyenne des notes obtenues (répertoire et libre) par les candidats déterminera le classement final.

- Pas de deux

Eliminatoire "Les vendangeurs" :

- 1 note technique sur 20 (note globale pour les deux danseurs) - 1 note artistique sur 20 (note globale pour les deux danseurs)

Finale Variation libre :

- 1 note technique sur 20 (note globale pour les deux danseurs) - 1 note artistique sur 20 (note globale pour les deux danseurs)

La moyenne des notes obtenues par les candidats déterminera le classement final.

Article V – GROUPES ET DUOS

➤ **CHACQUE STRUCTURE NE PEUT PRESENTER QUE DEUX GROUPES PAR CATEGORIE**

5.1 – Accueil

- L'accueil des candidats se fera **le dimanche**.

Une prise de plateau sera prévue l'après-midi (les horaires seront précisés avec le planning). Seuls les professeurs seront admis dans la salle.

5.2 – Tenue

- Costumes de scène

5.3 - Epreuves

- Présentation d'une chorégraphie originale hors répertoire respectant les fondamentaux de la danse classique dans une des catégories définies ci-dessous :

| Catégorie | Age des interprètes | Durée de la prestation |
|------------|----------------------------------|------------------------|
| Groupe I | Nés 2001 – 2002 – 2003 | 3 minutes 30 maxi |
| Groupe II | Nés en 1997 – 1998 – 1999 – 2000 | 4 minutes maxi |
| Groupe III | Nés en 1993 – 1994 – 1995 – 1996 | 4 minutes maxi |
| Duo | Nés avant le 31/12/97 | 3 minutes maxi |

IMPORTANT : Il sera toléré que le groupe comporte des participants de la catégorie d'âge la plus proche et d'une seule dans une proportion n'excédant pas le tiers des danseurs. Si le tiers du nombre total de danseurs est un chiffre avec décimale, prendre en compte le chiffre directement supérieur (exemple : $10 / 3 = 3,33$ – il sera ici toléré 4 danseurs de la catégorie inférieure ou supérieure).

5.4 – Notation

- 1 note technique sur 20
- 1 note artistique sur 20
- La moyenne des notes obtenues par les candidats déterminera le classement.

Article VI - RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, il pourra être remis :

▲ Classique d'or ▲ Classique d'argent ▲ Classique de bronze ▲ 1^{ER} accessit ▲ 2^{EME} accessit
D'autres récompenses (cadeaux, stages ...) pourront être attribuées.

Article VII - ORDRES DE PASSAGE**Solistes niveau Etude**

L'ordre de passage sera déterminé par ordre croissant de la date de naissance.

Autres catégories

L'ordre de passage sera déterminé par ordre alphabétique, la première lettre étant tirée au sort.

Article VIII - CANDIDATS AYANT DEJA OBTENU UN TROPHEE D'OR

Les candidat(e)s solistes ayant obtenus un trophée d'or dans une catégorie ne peuvent se réinscrire dans cette même catégorie l'année suivante. Cependant ils/elles peuvent s'inscrire dans la catégorie supérieure, quelque soit leur âge.

Article IX - ELEMENTS DE SCÉNOGRAPHIE**- MUSIQUE:**

(Libres, répertoire, duos, groupes)

Sur CD. **Un CD par prestation.**

Mentionner le nom du candidat ou de la structure, le titre, la catégorie et le niveau.
Mentionner : "Placement sur scène et Musique " ou "Musique et entrée".
Prévoir un double en cas de problème de lecture du CD.

- LUMIERE:

Plein feux.

- DECORS & ACCESSOIRES

Maniables et sans installations particulières.
Conformes aux normes de sécurité en vigueur.

Article X - ENTRETIENS

Possibilité pour les professeurs-chorégraphes de s'entretenir avec les membres du jury à l'issue du palmarès.

Article XI - JURY ET DECISIONS

- Le jury, composé de personnalités faisant autorité dans le monde de la danse classique, applique le présent règlement approuvé par les candidats.
- Le non-respect du présent règlement ou tout agissement inconvenant entraînera l'élimination du candidat.



MODALITES PRATIQUES

DATE DU PROCHAIN CONCOURS : **11 / 12 FEVRIER 2012**

LIEUX DU CONCOURS : **- Théâtre Paul Eluard -
162 rue Maurice Berteaux – BEZONS (95)**

SPECTACLES

Les spectacles (éliminatoires et finales) seront ouverts au public avec droit d'entrée. Les participants et les professeurs y auront accès librement.

PRISE DE VUE

Pendant la durée du concours la captation vidéo de la manifestation et les prises de vues sont interdites. Les spectacles pourront être filmés par nos soins et les supports resteront propriété de la Fédération Française de Danse. Vous pourrez ultérieurement passer commande auprès des prestataires accrédités.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront closes le 30 décembre 2011.

Elles pourront l'être plus tôt sans préavis si leur nombre était trop important.

Le dossier d'inscription sera à télécharger sur le site internet fédéral www.ffdanse.fr – rubrique « Danse artistique » puis « règlements et inscriptions » et à renvoyer avant le **30 décembre 2011** à concoursclassique@ffdanse.fr

Droit d'engagement : 35,00 € par soliste – 45,00 € par pas de deux ou duo et 55,00 € par groupe.

En aucun cas les droits d'inscription pourront être remboursés.

➤ **Chèque libellé à l'ordre de la Fédération Française de Danse à adresser parallèlement à l'inscription à :
Fédération Française de Danse – 20 rue Saint-Lazare – 75009 PARIS.**

DEMANDE DE DOSSIER D'AFFILIATION FFD

Si votre structure n'est pas encore affiliée vous pouvez très rapidement en allant sur le site internet www.ffdanse.fr – Puis cliquez sur « Accès affiliation »

COMMANDE DE DVD DES VARIATIONS IMPOSEES

Le DVD des variations imposées est à commander directement à Fédération Française de Danse 20 rue Saint-Lazare – 75009 PARIS

➤ Demande sur papier libre en précisant vos coordonnées, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de la Fédération Française de Danse.

Il vous est possible de commander en même temps le DVD des variations du championnat de danse jazz.

Coût des DVD (Port compris) :

- 1 seul DVD (variations classiques ou jazz) : 38,00 euros
- Ensemble des 2 DVD (variations classiques et jazz) : 50,00 euros